

Balados pour CPA : Voir demain

Saison 5, épisode 6 : S'adapter aux nouvelles normes d'information sur la durabilité

Neil Morrison : Bienvenue à la série Balados pour CPA : Voir demain. Ici Neil Morrison.

Jusqu'à présent, cette saison, nous avons exploré des sujets émergents, en pleine évolution, qui font avant tout l'objet de spéculations. Qu'il s'agisse de la montée de l'IA générative ou d'enjeux concernant la génération Z, les répercussions envisagées se feront surtout sentir dans l'avenir. Un avenir pas si lointain, certes, mais il faudra encore attendre quelques années avant que les choses ne prennent réellement forme.

Dans cet épisode, nous nous penchons sur un sujet d'actualité. Le changement est déjà advenu, et comme le dit Shreya Mair : « Il s'agit définitivement d'un changement important, un changement qui sera vraiment perturbateur. »

Shreya Mair est associée principale chez GNE Global Advisors. Le changement dont elle parle concerne la mise en œuvre des nouvelles normes IFRS d'information sur la durabilité. L'International Sustainability Standards Board a d'ailleurs adopté la première de ces normes en juin dernier. Essentiellement, ces normes énoncent les règles que les entreprises doivent respecter pour communiquer de l'information sur leurs pratiques en matière de durabilité ainsi que sur leur exposition aux risques liés aux changements climatiques.

Selon Shreya, l'arrivée de ces nouvelles normes a suscité un sentiment proche de la panique.

Shreya Verma Mair : Je dirais que ce sentiment découle du fait que, traditionnellement ou historiquement, les entreprises communiquaient l'information relative à la durabilité au moyen de rapports distincts des rapports financiers. La fonction Finance travaillait séparément de la fonction qui préparait généralement ce genre de rapport. Ainsi, les rapports financiers étaient publiés selon un échéancier très différent de celui des rapports sur la durabilité.

Il y a donc un vent de panique à l'idée de devoir intégrer ces informations dans les rapports financiers pour être conforme aux normes de l'ISSB, bref, de devoir faire coïncider la publication des rapports sur la durabilité avec celle des rapports financiers.

Neil Morrison : Est-ce parce que c'est plus exigeant? Qu'est-ce que ça change que cette information doit être publiée en mai plutôt qu'en juillet?

Shreya Verma Mair : Oui. Tout d'abord, cela dépend de l'orientation que prend une entreprise en matière de durabilité, de la nature de ses activités et de l'information qu'elle fournit au marché. Les préparateurs d'une entreprise doivent donc tenir compte de plusieurs aspects.

D'abord, l'entreprise dispose-t-elle de processus et de contrôles internes permettant d'évaluer, de surveiller, de gérer et de publier dans les rapports les risques et les possibilités liés à la durabilité? En effet, elle doit faire preuve de la même rigueur et respecter les mêmes normes pour l'information sur la durabilité que lorsqu'elle prépare et rapporte des données financières. Cela pose donc quelques difficultés quant à l'échéancier.

Car n'oublions pas que ce travail doit se faire parallèlement à la préparation des données financières. Si une entreprise se trouve au milieu d'un processus de certification, elle devra tout de même respecter l'échéancier établi. Tout cela met donc une certaine pression sur les épaules des préparateurs, qui doivent désormais évaluer les données relatives à la durabilité en temps opportun et s'assurer qu'elles font l'objet d'un suivi et sont intégrées aux processus de l'entreprise.

Neil Morrison : Vous avez dit plus tôt que ce nouveau processus allait perturber les choses. Mais, d'une certaine façon, on aurait plutôt tendance à croire le contraire, précisément parce que ce processus est consolidé... À l'heure actuelle, il y a trois systèmes différents, au moins trois approches différentes pour la publication de rapports sur la durabilité. Et maintenant, nous allons justement unifier le tout afin que tout le monde soit sur la même longueur d'onde et se comprenne. Tout le monde devra présenter les informations de la même manière. On a l'impression que cela devrait arranger les choses plutôt que de les perturber.

Shreya Verma Mair : Je pense qu'à long terme, ce sera certainement le cas. C'est surtout dans cette période de transition que des coûts initiaux seront engagés en vue non seulement de l'intégration du processus de gestion des possibilités et des risques liés à la durabilité, mais aussi du développement des compétences. Comme CPA, notre rôle consiste à comprendre la réglementation et les normes, et à donner de la crédibilité à l'information communiquée aux principaux utilisateurs de rapports financiers et d'entreprises. Cela dit, il est maintenant nécessaire d'approfondir nos connaissances en informations relatives aux enjeux ESG.

La perturbation vécue découle essentiellement de la nécessité de comprendre l'incidence des risques climatiques sur la valeur d'une entreprise et des risques ESG sur la valeur et le rendement de l'entreprise. Par exemple, si une entreprise possède des installations ou entrepôts de fabrication situés près des voies côtières, ou dans des zones à risque pour les feux de forêt, et qu'une de ces installations est touchée, cela pourrait perturber les activités de l'entreprise.

Neil Morrison : On parle donc ici des risques supplémentaires liés à une inondation ou à un feu de forêt, près des activités d'une entreprise, découlant de changements climatiques. Comment peut-on quantifier ces risques?

Shreya Verma Mair : C'est une bonne question. Encore une fois, je pense que c'est un domaine dans lequel les CPA devront sans doute perfectionner leurs compétences, notamment en analyse de scénarios et en modélisation. Nous possédons certainement le savoir-faire nécessaire pour faire des prédictions financières. Mais je crois que nous devons approfondir nos compétences en modélisation pour tenir compte du réchauffement climatique sur les activités de l'entreprise. Il nous faudra ce faisant collaborer avec diverses autres professions, comme les actuaires, qui ont compris comment quantifier ces risques, et appliquer ces connaissances dans l'analyse des données financières de l'entreprise.

Neil Morrison : S'agit-il de quelque chose de complètement nouveau? Ou bien, dans la plupart des cas, les organisations qui préparaient des rapports sur la durabilité ne faisaient-elles pas déjà des analyses semblables en tentant de quantifier les risques liés à des phénomènes comme les changements climatiques?

Shreya Verma Mair : Jusqu'ici, les entreprises le faisaient peut-être davantage dans une perspective qualitative. Comme les rapports sur la durabilité n'étaient pas nécessairement obligatoires, il n'y avait aucune nécessité de savoir quantifier les risques avec précision, d'autant plus que développer ce savoir-faire est coûteux. Donc, oui, les organisations préparaient des rapports sur la durabilité, mais surtout d'un point de vue qualitatif. Intégrer l'approche quantitative, quantifier les données, c'est là que réside désormais la difficulté.

Neil Morrison : Et pour ce faire, comme vous l'avez dit, les CPA devront commencer à travailler avec d'autres professionnels, comme des actuaires.

Shreya Verma Mair : Oui, et les ingénieurs aussi. Dans les IFRS, on porte une attention particulière aux informations relatives aux changements climatiques. Et cela comprend les émissions des champs d'application 1, 2 et 3. Et les émissions du champ 3, comme vous pouvez l'imaginer, constituent le nerf de la guerre.

Neil Morrison : Quelles sont les émissions du champ d'application 3?

Shreya Verma Mair : Les émissions du champ d'application 3 sont celles provenant en amont et en aval de la chaîne de valeur d'une entité. Ces émissions ne sont donc pas nécessairement contrôlées par une opération, mais par ce qui se fait en amont ou en aval au sein même de la chaîne de valeur.

Neil Morrison : Oh.

Shreya Verma Mair : Oui, donc c'est assez large. Les entreprises auront à démêler une vaste toile d'opérations pour quantifier l'ensemble des émissions de leur chaîne de valeur. Et donc, pour y parvenir, il faudra collaborer activement avec d'autres entreprises et d'autres professionnels. Beaucoup d'ingénieurs, notamment, ont cette capacité et cette compétence.

Neil Morrison : C'est intéressant que vous mentionniez la chaîne d'approvisionnement. Qu'il s'agisse du rendement d'une entreprise sur des aspects comme les émissions de carbone ou du rendement des différentes parties de sa chaîne d'approvisionnement, le principal risque auquel étaient exposées les entreprises à l'égard des risques ESG relevait de la réputation. La donne changera-t-elle avec cette nouvelle approche, cette nouvelle norme?

Shreya Verma Mair : Je pense que la façon dont les choses vont changer passera par la normalisation, par le fait d'avoir désormais d'un ensemble d'obligations d'information très spécifiques quant à ce qu'il faut divulguer et à la manière de le faire. Je pense que cela contribuera certainement à atténuer les préoccupations liées à la réputation et à nuancer les accusations d'écoblanchiment auxquelles beaucoup d'entreprises font ou ont fait face.

Neil Morrison : Donc, d'une certaine manière, si les entreprises respectent ces normes, il n'y a pas d'écoblanchiment. C'est une bonne nouvelle, car il est ainsi plus facile pour une entreprise de faire taire ses critiques. Elle peut leur montrer ses documents et leur dire : « Regardez, nous le faisons pour vrai. »

Shreya Verma Mair : Absolument. Et ce qu'il est sans doute essentiel de souligner ici, ce sont les processus internes qu'une entreprise devra aussi mettre en œuvre pour communiquer ces données. Ainsi, tout comme pour les données financières, les entreprises devront établir un processus de présentation de l'information sur la durabilité qui fait l'objet de contrôles internes, de sorte que les données divulguées soient rigoureuses et crédibles. Cette crédibilité reposera en partie sur la capacité de l'entreprise à garantir la fiabilité des données.

Neil Morrison : Dans le cadre de votre travail, vous aidez les organisations à préparer des rapports sur la durabilité. Selon vous, quel est le plus grand défi auquel les organisations et les CPA sont confrontés à cet égard?

Shreya Verma Mair : C'est une très bonne question. Le plus grand défi à relever, c'est de recueillir les données à l'interne. Il y a aussi beaucoup à apprendre sur ce qu'est la durabilité, et sur la manière dont elle peut influencer sur le rendement de l'entreprise. Nous travaillons donc souvent avec les entreprises pour définir leurs enjeux les plus importants en matière de durabilité ESG. Des aspects comme les changements climatiques, la santé et la sécurité, le capital humain. Nous collaborons avec elles pour définir des stratégies et les indicateurs qu'elles devront présenter dans leurs informations.

Je pense que le deuxième défi a trait au temps et aux coûts entourant la production du rapport. Il y a un échéancier à respecter, et il faut beaucoup d'efforts pour recueillir les données. Une grande partie de celles-ci doivent parfois être saisies manuellement si elles ne se trouvent pas sur les mêmes systèmes que l'information financière.

Enfin, le troisième défi concerne probablement le perfectionnement des compétences et la formation en matière d'enjeux ESG. Simplement pour comprendre le contenu du rapport et la façon dont on le produit, ainsi que les besoins des parties prenantes qui lisent ces informations.

Neil Morrison : Ces nouvelles compétences, vous y avez un peu fait allusion. Quelles compétences plus précisément les CPA devront-ils acquérir pour relever ce nouveau défi?

Shreya Verma Mair : Je pense que nous sommes très bien placés parce que nous comprenons la réglementation. Nous comprenons comment appliquer les normes. Nous disposons de connaissances solides en matière d'information financière. La question est donc de savoir quelles sont nos connaissances en matière de durabilité, qui est un domaine assez vaste : il y a les risques environnementaux, les risques sociaux, les risques de gouvernance. Il s'agit donc de bien comprendre les types de risques qui sont substantiels pour une entreprise et leur incidence sur les finances.

Ensuite, il s'agit de savoir comment modéliser des scénarios pour bien comprendre les projections à court, moyen et long terme.

Neil Morrison : On dirait que si vous êtes CPA et que vous n'avez pas travaillé dans ce domaine, que vous devez vous y mettre dès que possible, et vous perfectionner rapidement.

Shreya Verma Mair : Oui. Je suis certaine que cela peut paraître assez intimidant pour beaucoup de CPA qui ne connaissent pas beaucoup ce domaine. Cela dit, c'est un sujet qui concerne tout à fait la profession de CPA. Je sais qu'il y a eu beaucoup d'efforts de sensibilisation à la fois de la part de l'ISSB, des organes de direction de CPA Canada et même au sein des entreprises qui travaillent non seulement avec les CPA, mais aussi avec d'autres employés et professionnels pour bien comprendre et saisir ces enjeux.

Neil Morrison : Maintenant, si on s'intéresse aux cinq prochaines années, qu'allez-vous surveiller?

Shreya Verma Mair : C'est une bonne question qui implique beaucoup de choses. Bien sûr, personne n'a de boule de cristal.

Neil Morrison : Allons! C'est ce que je recherche.

Shreya Verma Mair : J'ai quelques idées sur ce qui serait probablement à surveiller.

Premièrement, il s'agira de voir si l'application des normes de l'ISSB sera rendue obligatoire, et d'évaluer leur incidence sur les entreprises. Il faudra aussi comprendre comment cette obligation influera sur les processus d'information financière, pour le marché privé en particulier. Au Canada, bon nombre de PME contribuent au PIB. Ces dernières devront désormais tenir compte des coûts réglementaires liés à présentation de l'information si elles décident de rendre leurs informations publiques.

Concernant les sociétés ouvertes, c'est vraiment la manière dont elles vont intégrer et appliquer les normes qui compte. Au Canada, le Conseil canadien des normes d'information sur la durabilité travaille en étroite collaboration avec l'ISSB pour favoriser l'interopérabilité des normes et veiller à ce que ses normes s'harmonisent bien avec les autres normes IFRS en vigueur au pays.

La façon dont il faudra tenir compte des émissions du champ d'application 3 sera également à surveiller. En effet, à l'heure actuelle, l'ISSB a prévu un allègement : si vous appliquez la norme IFRS S2 au cours de la première année, vous n'aurez pas à divulguer les émissions du champ d'application 3. Il subsiste encore toutefois beaucoup d'incertitude, notamment en ce qui concerne la comptabilisation en double. Nous devons donc surveiller la situation de près pour voir comment les entreprises pourront évaluer et déclarer les émissions du champ d'application 3.

Neil Morrison : Oui, on dirait que ce sera la partie plus complexe.

Shreya Verma Mair : Oui.

Neil Morrison : Nous avons commencé l'épisode en parlant d'un certain vent de panique. Quel est votre sentiment à cet égard? Est-ce que cela va se résorber? Est-ce nécessaire? En terminant, que diriez-vous à... après tout, vous avez sans doute à rassurer certains de vos clients sur la question, n'est-ce pas? Quels conseils leur donnez-vous?

Shreya Verma Mair : Oui, c'est une bonne question. Je pense que nous avons un peu de temps. Si les normes deviennent effectivement obligatoires, ce sera probablement en 2024, mais si et seulement si le Canada et nos organismes de réglementation les rendent obligatoires.

Neil Morrison : Ce n'est pas dans si longtemps.

Shreya Verma Mair : Exact. Mon conseil serait donc de commencer à s'intéresser à ces normes et de tâcher de les comprendre. Il est préférable de bien se préparer, de mettre en place systèmes et processus et d'approfondir sa compréhension des risques liés à la durabilité et de leurs incidences sur une entreprise. Car il y a des avantages à tirer de ce virage, comme une réduction du coût du capital, un meilleur accès aux capitaux, et la connaissance des préférences des clients. À mesure que la situation évolue, il y a un appétit croissant pour des produits et des services plus écologiques et une meilleure prise en compte de la durabilité dans les activités des entreprises.

C'est donc simplement une question de s'y mettre et de ne pas nécessairement viser trop haut. Ce sera plutôt une approche lente et progressive. La normalisation sera d'une grande utilité, puisque de nombreuses entreprises comparables et autres entités publiantes déclareront les mêmes types de données et d'informations.

Neil Morrison : Alors, c'est reconnaître que cela ouvre des possibilités. Ce sera un défi, mais il y a des possibilités.

Shreya Verma Mair : Oui, il existe certainement des occasions de collaboration.

Neil Morrison : Shreya, merci beaucoup pour cette discussion très pertinente.

Shreya Verma Mair : Heureuse d'avoir été là! Merci de m'avoir accueillie.

Neil Morrison : Shreya Verma Mair est associée principale chez GNE Global Advisors.

Voilà qui conclut la cinquième saison de nos balados. Encore une fois, nous avons exploré beaucoup de sujets cette saison, dont l'essor de la génération Z, l'IA générative, la montée de la polarisation en milieu de travail et l'intégration de la comptabilité dans le domaine des STIM. Nous avons aussi abordé l'avènement de l'audit en continu et, bien sûr, la mise en œuvre de nouvelles normes sur la durabilité. Il fait nul doute que les changements qui attendent la profession sont nombreux.

Si vous avez manqué l'un de ces épisodes, vous pouvez revenir en arrière et l'écouter à tout moment. Je vous encourage également à écouter nos saisons précédentes. Beaucoup d'histoires passionnantes vous y attendent. Si vous avez apprécié cette saison, donnez-lui cinq étoiles sur votre plateforme d'écoute de balados. La série Balados pour CPA : Voir demain est produite pour CPA Canada par Podcraft Productions. Et notez bien que les points de vue exprimés sont ceux de nos invités et ne reflètent pas nécessairement ceux de CPA Canada. Ici Neil Morrison.

Avertissement : Les opinions et les points de vue exprimés dans cette série de balados sont ceux de l'invité et ne représentent pas nécessairement ceux de CPA Canada.